



Colloque :

# Coopération internationale des collectivités

*Quels atouts pour vos territoires ?*

**Jeudi 10 décembre 2009 à Lille**



Actes du colloque 2009  
Coopération internationale des collectivités  
Quels atouts pour vos territoires ?

OUVERTURE OFFICIELLE .....	2
Louis DE CARBONNIERES .....	2
Ginette DHENIN-VERBRUGGHE .....	2
Luc DE RONNE .....	4
François DERISBOURG .....	5
1ère TABLE-RONDE .....	8
« L’ACTION INTERNATIONALE : UN LEVIER POUR VOS POLITIQUES LOCALES ? » .....	8
Nicolas WIT .....	8
Mustapha MAIMOUNI .....	9
François-Laurent FACQUEZ .....	9
Marie-Pierre BRESSON .....	10
2ème TABLE-RONDE .....	12
« TRAVAILLER ENSEMBLE : UN ENRICHISSEMENT POUR ICI ET LA-BAS ? » .....	12
Marc DEBUSQUOIS .....	12
Saïd FELLAH .....	13
Guy HANNEBIQUE .....	13
Mireille HINGREZ .....	14
Claude NICOLET .....	15
3ème TABLE RONDE .....	16
« L’ACTION INTERNATIONALE : UN TREMPLIN POUR LES JEUNES ? » .....	16
Rose-Anne BISIAUX .....	16
Laurent FEUTRY .....	16
Dominique DELCROIX .....	17
Eric BOUTELIER .....	18
4ème TABLE RONDE .....	20
« TRAVAILLER ENSEMBLE : COMPLEMENTARITES ET PARTENARIATS POSSIBLES ? » .....	20
Vincent LEDOUX .....	20
Franck MERELLE .....	24
Nicolas ROCHAS .....	24
François DERISBOURG .....	25
<u>Conclusions des travaux par Luc DE RONNE, Président de Lianes coopération .....</u>	<u>31</u>

*Ce document a été réalisé à partir des transcriptions des interventions, retravaillées pour la forme écrite.*

## OUVERTURE OFFICIELLE

Louis DE CARBONNIERES

Professeur de l'Université de Lille 2, représentant Bernard BOSSU, doyen de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, accueille les participants au sein de l'université et ouvre officiellement cette journée d'échange.

Ginette DHENIN-VERBRUGGHE

Vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas de Calais

Mesdames, Messieurs, c'est un grand plaisir d'être avec vous ce matin. Il est toujours très important pour moi de rencontrer et d'échanger avec les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. Que nous soyons élus ou techniciens, représentants d'ONG, militants d'associations, nous avons des expériences à partager, des interpellations à exprimer, voire même des revendications à porter. C'est une des fonctions premières de Lianes coopération et il est important d'avoir en tête les raisons qui ont conduit à la création de cette structure. Il s'agit bien de soutenir, d'accompagner, d'observer et d'échanger.

Le soutien et l'accompagnement concernent les porteurs de projets, qu'ils soient associations ou collectivités. Cela passe par des formations sur la conduite de projets ou la recherche de financements. Cela passe aussi par la mise en synergie des compétences et des ressources de chacun. L'observation permet de recueillir des données sur les projets qui se mènent, les pays concernés, les contacts existants. Une base de données est ainsi constituée, qui contribue à la mutualisation de nos actions. Enfin, l'organisation de rencontres autour de zones géographiques peut permettre à ceux qui interviennent dans une même région de se connaître, d'échanger leurs expériences, de discuter de leurs projets. Autour d'une thématique également : ce fut le cas en 2007 sur l'eau et l'assainissement et en 2008 sur l'agriculture et le développement rural dans les pays du Sud.

À chaque fois, un document a été réalisé afin de capitaliser les pratiques et de les diffuser le plus possible. C'est ainsi que nous progressons collectivement, dans le faisceau de connaissances à acquérir pour être pertinent et dans la multiplicité des savoir-faire.

Aujourd'hui est une journée particulière. D'abord parce que c'est le 61ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ensuite parce que nous sommes au cœur du Sommet de Copenhague. Droits de l'Homme et lutte contre les changements climatiques ont beaucoup à voir avec la coopération internationale, quel que soit le pays considéré. Bien sûr, ce sont des questions qui concernent au premier chef le plus haut niveau des Etats, mais en tant que citoyens ou élus de terrain nous avons notre mot à dire, et nous pouvons agir à notre échelle, très concrètement. C'est tout l'enjeu de ce qui nous réunit aujourd'hui, et à travers les thèmes retenus : les atouts de la coopération internationale pour nos territoires.

Il s'agit de prendre conscience de l'intérêt que représente l'ouverture à l'international. Je ne parle pas de marchés à conquérir pour nos entreprises ou de

débouchés commerciaux. Mais de ce que peut représenter la découverte de l'autre, de l'ailleurs que peut représenter l'aventure internationale. C'est un enrichissement individuel mais surtout collectif. S'intéresser à d'autres, à d'autres modes de vie, à d'autres organisations de société, permet de porter un autre regard sur nos propres modèles.

Sur un plan plus institutionnel et politique, s'impliquer dans un programme de coopération permet d'enrichir nos actions locales, de développer de nouvelles stratégies ici et de contribuer modestement à corriger les déséquilibres du monde.

Si je prends l'exemple de la Région, il est clair que nos politiques en matière de citoyenneté, de culture, d'environnement ou de sports sont influencées de manière très positive par les projets que nous menons au titre de la coopération décentralisée. Encore plus depuis quelques années avec l'application du « 1% Nord-Sud » qui invite chaque vice-présidence et chaque service du Conseil régional à consacrer des moyens financiers, et surtout humains, à la mise en œuvre d'une coopération.

Sur un autre plan, je crois que la coopération internationale permet aussi de redynamiser des partenariats locaux. Quand une collectivité s'engage dans un projet ailleurs, elle a intérêt à s'appuyer sur les acteurs de son territoire, que ce soient des associations, des ONG, des hôpitaux, des établissements scolaires et universitaires ou encore des clubs sportifs, avec qui elle va tisser de nouveaux liens, de nouvelles manières de travailler ensemble dans un objectif de partage. Cette relation partenariale aura nécessairement des conséquences sur le territoire ici et sur la manière qu'auront les acteurs à s'y impliquer.

Pour autant, se lancer dans une coopération à l'international représente quand même une « aventure ». Cela peut être vécu par certains comme un saut dans l'inconnu, comme une prise de risque trop importante. Sur ce chapitre, je tiens à rappeler que les collectivités ne sont pas isolées ni démunies. Des dispositifs d'accompagnement existent, des outils peuvent être mobilisés du côté de l'Etat, de l'Europe, des appels à projet s'ouvrent de plus en plus aux collectivités. La Région, à travers le rapport qui a été adopté à l'automne 2008 sur les relations internationales, a confirmé sa volonté de soutenir les collectivités qui souhaiteraient s'engager dans une coopération internationale sur un même territoire. Cela passe par le soutien au montage de projet, l'accompagnement dans l'élaboration de programme, le soutien financier, et la bonne articulation entre les interventions des uns et des autres. A ce sujet, l'instauration d'une instance régionale de concertation est une idée à creuser.

Vous allez aborder tout cela à travers les tables-rondes qui vont se succéder tout au long de la journée. Et de même vous allez entendre de nombreux témoignages et récits d'expériences. C'est aussi l'enjeu de ce colloque.

Avant de terminer, je tiens à remercier très sincèrement les organisateurs de cette journée : Lianes coopération bien sûr, son président, son conseil d'administration, toute son équipe, mais aussi tout ceux qui se sont impliqués dans le comité de pilotage préparatoire. C'est là un beau travail collectif. Travailler ensemble au développement de la coopération internationale nous aide chacun à notre niveau à prendre conscience de notre responsabilité collective vis-à-vis du devenir de la planète.

Je vous souhaite une journée riche d'échanges et de réflexions.

Luc DE RONNE

Président de Lianes Coopération

Madame la Vice-présidente, Monsieur le Doyen qui nous reçoit aujourd'hui et nous le remercions, Mesdames et Messieurs les élus des collectivités, Mesdames et Messieurs les représentants des consulats, des associations, des universités, des établissements scolaires, des hôpitaux - et je dois encore en oublier.

Mesdames et Messieurs les acteurs d'un développement solidaire, je suis heureux de vous accueillir pour ce colloque sur la coopération internationale des collectivités du Nord-Pas de Calais.

Cette journée n'aurait pu s'organiser sans des partenariats forts puisque Lianes coopération vise à mettre en synergie des acteurs pour créer des événements ou constituer des groupes. Je remercie chaleureusement le comité de pilotage qui a préparé ce colloque, la Région Nord-Pas de Calais, le Département du Pas-de-Calais, Lille Métropole communauté urbaine, les villes de Lille, Halluin et Le Portel, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, le GRDR et l'association Le Partenariat qui ont œuvré à cette mise en œuvre aujourd'hui.

Je remercie aussi l'ensemble des animateurs et intervenants qui vont enrichir nos débats, nos échanges, nos réflexions, particulièrement Madame BISIAUX et Monsieur WIT pour leur participation toute cette journée.

Cela fait maintenant dix ans que Lianes coopération anime le réseau régional des acteurs de la solidarité internationale en Nord-Pas de Calais, région riche en coopération par son territoire mais aussi par la diversité de ses territoires.

Plus de 2 000 acteurs associatifs et 30 collectivités promeuvent des échanges qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie dans les pays du Sud. Bien entendu ce n'est pas simple, les opinions sont nombreuses, parfois divergentes sur les actions à mener. Les problèmes sont complexes et les résultats parfois modestes au regard des enjeux actuels.

Nous sommes là invités à échanger pour développer de la connaissance afin d'améliorer nos projets et mieux évaluer nos actions. Car, comme le dit un proverbe indien : « *de la discussion jaillit la lumière* ».

Je voudrais brièvement partager avec vous le projet de Lianes coopération, le sens de notre démarche de réseau.

D'abord, nous souhaitons partager ensemble une certaine conception du développement basée sur le respect des partenaires et de leur culture. Un développement qui ne profite pas à une minorité et ne se réduise pas non plus à une simple aide humanitaire.

Ensuite, nous proposons de réfléchir à nos projets dans une démarche de partenariat en appui à des dynamiques locales, dans la confiance et la reconnaissance mutuelle des compétences. Cela induit pour nous de développer des actions qui favorisent l'autonomie et renforcent les initiatives locales. Nous pensons aussi, et c'est très en lien avec la journée, que les projets de développement doivent, partout où c'est possible, être en cohérence avec les politiques publiques. Parce que nous postulons que les collectivités jouent ici et là-bas un rôle prépondérant par leur proximité avec les citoyens. Nos projets de

solidarité doivent être transmissibles et partagés. Nous pensons que tous, nous avons un rôle à jouer dans la prise de conscience des interdépendances qui existent entre les peuples, et que nos témoignages doivent donner envie d'agir et de s'engager.

Enfin, le développement se nourrit des échanges entre acteurs engagés dans la coopération décentralisée. Il n'y a pas tant d'espaces d'échanges que cela entre des élus, des chargés de mission, des responsables d'associations, des militants, des responsables d'institutions, et nous sommes heureux de promouvoir une dynamique d'échange entre acteurs bien différents.

Cette journée ne traitera pas spécialement des actions de solidarité que les collectivités territoriales peuvent mener au Sud. Nous tenterons de souligner en quoi elles sont aussi utiles ici pour les citoyens de nos villes, de nos villages, dans notre région.

Je suis convaincu que cette journée participera de l'ensemble de ces objectifs. Je vous remercie sincèrement pour votre présence et pour votre participation. Bonne journée à tous.

François DERISBOURG

Chargé de mission Lianes Coopération

Bonjour et merci à tous de participer à ce grand moment d'échange qui présente un fort enjeu à la fois pour nos partenaires du Sud mais aussi pour les partenaires du Nord, pour tous nos territoires, pour le développement ici de nos politiques locales, pour les dynamiques locales, pour le lien entre les collectivités, les associations, les établissements scolaires et universitaires...

Comme le dit notre président, nous allons surtout mettre en avant aujourd'hui ce qui se passe ici, et en quoi cette coopération est intéressante, particulièrement dans la mise en œuvre des politiques locales. Cela va être explicité toute la journée par nos intervenants, qui vont exposer leurs expériences et faire un zoom sur l'intérêt de la coopération pour les collectivités et les autres acteurs.

Je voudrais présenter un rapide panorama des engagements des collectivités en Nord-Pas de Calais et des liens avec Lianes coopération.

La première chose à souligner est que Lianes coopération est un réseau ouvert, multi-acteurs, qui essaie de mettre du lien entre les associations, les établissements scolaires et universitaires, tous types d'acteurs, mais aussi avec les collectivités. Et cela a du sens car cela permet une dynamique d'ensemble pour mettre en œuvre ce qu'on appelle la coopération de territoire à territoire.

Quatorze collectivités ont adhéré à Lianes coopération :

- La Communauté d'agglomération PORTE DU HAINAUT
- La Communauté urbaine de DUNKERQUE Grand Littoral
- La Communauté urbaine de LILLE Métropole
- Le Département du PAS-DE-CALAIS
- La Ville de CALAIS

- La Ville de DUNKERQUE
- La Ville de HALLUIN
- La Ville de LE PORTEL
- La Ville de LILLE
- La Ville de LINSELLES
- La Ville de LOOS EN GOHELLE
- La Ville de MAUBEUGE
- La Ville de ROUBAIX
- La Ville de SEQUEDIN

La Communauté d'agglomération Porte du Hainaut a demandé son adhésion.

Nous souhaitons en accueillir de nouvelles car cela permettrait d'être davantage représentatif du paysage de la solidarité internationale en Nord-Pas de Calais. Parmi nos membres, nous comptons pour l'instant beaucoup d'associations et peu de collectivités territoriales.

En termes de communication et de promotion de la coopération décentralisée, nous essayons de mettre en avant l'action menée par les collectivités. Le site Internet de Lianes coopération propose une page « spéciale collectivités » qui comporte 29 présentations fournissant des précisions sur la zone de coopération, les actions, les partenaires, et un contact pour pouvoir aller plus loin. C'est semble-t-il très utile pour les autres communes ou intercommunalités non encore engagées, mais aussi pour les associations qui peuvent ainsi motiver leur collectivité. Cette page est un espace dédié aux collectivités, pour qu'elles puissent communiquer et faire connaître davantage leurs actions.

Aujourd'hui, le panorama est le suivant.

Un nombre croissant de collectivités s'engage dans la coopération décentralisée. De tailles et de niveaux différents, chacune progresse à sa mesure et selon ses aspirations. Il s'agit notamment des villes de Boulogne-sur-Mer, Calais, Douai, Dunkerque, Halluin, Le Portel, Lille, Maubeuge, Neuville-en-Ferrain, Roubaix, Saint-Laurent-Blangy, Villeneuve d'Ascq, de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent, de la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, de la Communauté urbaine de Dunkerque, des Départements du Nord et du Pas-de-Calais et de la Région Nord-Pas de Calais... La liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Lianes coopération a recensé 29 collectivités engagées en coopération, dont 7 avec une délégation à une association de jumelage. Géographiquement, elles sont réparties comme suit :

- Burkina Faso, Sénégal (7 partenariats)
- Maroc (6 partenariats)
- Mali (5 partenariats)
- Algérie (3 partenariats)
- Bénin, Brésil, Cameroun, Madagascar, Palestine (2 partenariats)
- Chine, Cuba, Guinée, Israël, Togo (1 partenariat)

Les premiers pays indiqués sont les mêmes que pour l'ensemble des acteurs associatifs du Nord-Pas de Calais. Il y a par contre une meilleure représentation du Maroc et de l'Algérie, ce qui correspond mieux à la réalité et à l'importante présence en Nord-Pas de Calais d'habitants en lien avec le Maghreb.

En introduction de la 4ème plénière de cet après-midi, je voudrais évoquer les outils de promotion de la coopération décentralisée déjà développés par Lianes coopération.

En effet ce colloque n'est pas un « coup ponctuel », sans lendemain. La thématique de la coopération décentralisée ne sera pas abandonnée au lendemain de ce colloque. Cette journée a été préparée depuis des années par différents temps d'échanges. Des formations pour les représentants de collectivités ont été organisées avec Cités-Unies France. Des réunions publiques de sensibilisation sur la coopération décentralisée ont été proposées dans les territoires, à Lille, à Valenciennes, à Liévin et à Longuenesse-Saint Omer. Ce colloque doit trouver un prolongement avec vous pour promouvoir la coopération décentralisée et engager des actions. Lianes coopération, avec le réseau, peut accompagner sur le sens : « pourquoi coopérer ? ».

Ensuite, ce n'est pas seulement de la solidarité, c'est aussi de la réciprocité : que peut-on en attendre ici ? C'est de la coopération de territoire à territoire : la collectivité n'est pas seule à s'engager, il y a avec elle les associations, les établissements scolaires et universitaires, etc. C'est un territoire tout entier qui coopère avec un autre territoire et ses acteurs.



## 1ère TABLE-RONDE

### « L’ACTION INTERNATIONALE : UN LEVIER POUR VOS POLITIQUES LOCALES ? »

- Identité et territoire : Ville de Roubaix - Mustapha MAIMOUNI, Conseiller délégué aux échanges, à la coopération internationale et aux jumelages
- Projet de territoire : Communauté de communes Cœur d’Ostrevent - François-Laurent FACQUEZ, Directeur général des services techniques
- Citoyenneté et international : Ville de Lille - Marie-Pierre BRESSON, Adjointe en charge de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale

Animateur : Nicolas WIT, Directeur général adjoint de Cités-Unies France

Nicolas WIT

#### Directeur général adjoint de Cités-Unies France

Le réseau Lianes coopération Nord-Pas de Calais est l’un des plus dynamiques de France et l’un des plus diversifiés en termes d’acteurs.

Cités-Unies France compte 500 adhérents et anime un réseau de 3 000 collectivités territoriales engagées dans la coopération décentralisée. Les adhérents comprennent deux tiers des régions françaises, plus d’un quart des départements, la grande majorité des grandes villes, un pourcentage important des villes moyennes, ainsi que de nombreuses communes de taille plus modeste. Les structures intercommunales, plus récentes, adhèrent progressivement. Depuis trente ans, Cités-Unies France a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. L’association a pu faire évoluer les pratiques et inspirer l’évolution législative. Plus que jamais, elle est à l’écoute de l’évolution de la coopération décentralisée.

Ses activités comprennent notamment l’animation de groupes-pays et de groupes thématiques, l’organisation de journées de la coopération décentralisée, des activités de conseil... Une convention régulièrement renouvelée avec le ministère des Affaires étrangères et européennes confère à l’association une mission d’animation et de coordination pour l’ensemble des collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale. Elle forme un réseau unique de solidarité entre les collectivités et vers le monde.

Mme Ginette Dhenin-Verbrugghe, de la Région Nord-Pas de Calais, représente Cités-Unies France au sein du Programme Concerté Maroc. Mme Marie-Pierre Bresson, de la Ville de Lille, et M. Claude Nicolet, de la Ville de Dunkerque, remplissent respectivement les fonctions de présidente du groupe-pays Sénégal et d’animateur du groupe Palestine de Cités-Unies France.

Mustapha MAIMOUNI

Conseiller délégué aux échanges, à la coopération internationale et aux jumelages de la Ville de Roubaix

Roubaix est une ville ouvrière qui a connu de nombreuses vagues d'immigration successives. Elle compte aujourd'hui 107 nationalités.

Roubaix est engagée en coopération décentralisée depuis 2002. La priorité de l'action municipale est d'une part de maintenir le lien avec les communes d'origine des immigrés, en étant attentif à l'impact local, et d'autre part de développer une approche « jeunes et insertion ».

La municipalité mène également une politique forte en matière de mobilité des jeunes. Il y a un véritable enjeu car chaque année 7 000 jeunes quittent le système scolaire sans diplôme. A Roubaix, il y a beaucoup d'emploi, mais pas pour les Roubaisiens. Les jeunes Roubaisiens sont « coincés » dans leur quartier.

Il faut changer le regard des jeunes sur leur situation et sur le monde en leur permettant d'aller voir ailleurs. Là est l'enjeu. Il s'agit de les remobiliser et d'améliorer leurs perspectives. Ce sont des jeunes sans diplôme ni projet venant des centres sociaux, recrutés par des associations, avec qui un travail est organisé en amont. Les animateurs les accompagnent autour de la construction d'un projet avec pour priorités l'apprentissage des langues et l'éducation.

Un exemple : des jeunes d'origine algérienne scolarisés au lycée Turgot de Roubaix partent former des jeunes Algériens. C'est, pour certains, la première fois qu'ils se rendent dans le pays de leurs aïeux. En retour, ces lycéens se forment là-bas sur les constructions anti-sismiques tout en découvrant la vie des jeunes Algériens. Ils peuvent relativiser leur propre vie. Il y a beaucoup plus à gagner dans l'échange.

François-Laurent FACQUEZ

Directeur général des services techniques de la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent

C'est en 2002-2003 que la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent (CCCO) est mise en lien avec la collectivité de Sadiola au Mali, par l'intermédiaire du Conseil régional et du GRDR (Groupe de Recherches et de Réalisations sur le Développement Rural).

La CCCO a un héritage minier et a travaillé sa reconversion - notamment avec la base de loisir de Rieulay. Sadiola a pour sa part une forte activité aurifère. La population a fortement augmenté en peu de temps. Cette forte densité de population a amené de nombreux problèmes sur place : drogue, alcool, prostitution... La mine d'or va fermer d'ici quelques années et s'amorce donc la préparation de la reconversion. La CCCO a été sollicitée pour aider à élaborer ce projet de territoire.

Au début, les élus de la CCCO ne souhaitent pas s'engager à l'étranger, des situations difficiles restant à régler localement. Mais le partenariat de coopération impliquant une réciprocité pour le territoire du cœur d'Ostrevent, ils ont finalement choisi de développer la mobilité de jeunes. Des étudiants du Master Envar (Europe, environnement, ville, aménagement et réseaux) de l'Université de Lille 1 ont participé à la réalisation d'un diagnostic de territoire ici et là-bas pour

mettre en lumière les points communs et les ponts possibles dans le cadre du partenariat. L'accord de coopération a été signé en 2008.

Il existe à Sadiola un important tissu associatif sur lequel s'appuyer. Un jeune parti avec France volontaires (ex-AFVP), va représenter la CCCO pendant deux ans sur le terrain. Par ailleurs, des jeunes de la mission locale du Douaisis doivent partir en 2010 à la rencontre des jeunes de Sadiola. Les jeunes dressent leur propre projet et cela va permettre aux deux territoires de grandir, de décliner les projets de territoire selon les besoins.

Dans ce projet, la CCCO a un rôle d'appui, de mise à disposition d'outils d'accompagnement. Il s'agit de travailler ensemble sur différentes questions : comment s'organiser ? Où mobiliser des partenaires ? Comment impliquer la population ? Comment trouver des financements ?

Les deux collectivités sont pauvres : leur partenariat ne va pas être financier. En revanche, la CCCO veut aider Sadiola à concevoir et écrire son projet pour aller chercher des fonds. Par ailleurs, la société exploitant la mine de Sadiola a obligation de mettre des fonds pour la reconversion.

Une entrée culturelle a aussi été développée : les associations du Cœur d'Ostrevent ont été mobilisées et quelques manifestations ont été organisées. Ainsi, à l'occasion du festival *Festi'communes* où tous les villages de la Communauté de communes sont représentés, un 22ème stand a été créé : celui de Sadiola.

Marie-Pierre BRESSON

Adjointe en charge de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale à la Ville de Lille

L'action à l'international de la Ville de Lille est orientée vers l'impact local de la citoyenneté et le développement durable.

La politique de coopération décentralisée se met au service de la politique de développement durable de Lille, de la citoyenneté et de la paix, et du rayonnement de la ville à l'étranger.

Les zones de coopération de la Ville de Lille recoupent celles de Lille Métropole, et les deux collectivités travaillent en synergie sur différents partenariats : avec l'Europe du Nord-Ouest, le Bassin méditerranéen, Oujda au Maroc, Naplouse en Palestine et Safed en Israël (où il s'agit de promouvoir une culture de paix et de mesurer notre responsabilité). Il y a enfin une coopération avec Saint-Louis du Sénégal, et un partenariat en cours de formalisation avec l'Algérie. Une dernière coopération est en réflexion avec le cercle de Bendiagara au Mali.

La ville de Lille ne peut pas travailler seule. Il y a un travail de mise en réseau des collectivités qui sont sur les mêmes zones de coopération. Un réseau Euro-Naplouse a été créé pour fédérer les collectivités jumelées avec cette ville, afin de renforcer les moyens et de développer le sentiment d'appartenance européenne. La Ville de Lille ambitionne d'être le relais entre le Nord et le Sud.

Les programmes de la Ville de Lille portent en priorité sur la mobilité des jeunes. En effet, on se connaît mieux en allant se confronter à l'altérité, qui amène à préciser qui l'on est et d'où l'on vient. En outre, aller voir ailleurs permet de relativiser sa situation. Pour les jeunes qui disposent de moins d'opportunités et de possibilités, la ville encourage les projets, les stages à l'étranger, les emplois d'été. Dans cette optique, tous les acteurs lillois, notamment les entreprises et les universités, sont associés. Cette politique internationale, en favorisant l'implication des jeunes sur le territoire, agit comme amplificateur de citoyenneté locale. Reconnus, les jeunes deviennent des citoyens plus actifs.

La deuxième priorité concerne la *Semaine de la solidarité internationale*, en raison de la compréhension du monde que celle-ci favorise. A Lille, cet événement dure quinze jours car beaucoup d'acteurs sont engagés. La Ville a la volonté de mettre en réseau tous les acteurs de la solidarité internationale.

En termes de résultats, nous observons une ouverture européenne et internationale des citoyens de Lille, une sensibilisation à l'interculturalité et au plurilinguisme, mais aussi une plus grande facilité à passer la frontière. De ce côté-ci de la frontière le chômage des jeunes concerne 20% d'entre eux, pour seulement 2% du côté belge flamand. Il faut, pour les jeunes, oser franchir vingt kilomètres pour chercher du travail et se sentir européen.

On observe aussi que les jeunes portent un regard plus objectif et plus critique sur leur propre situation. C'est une « déstabilisation positive ». Les jeunes Lillois en difficulté ici deviennent des ambassadeurs de leur ville une fois à l'étranger. Les séjours de mobilité des jeunes développent leur capacité à être autonomes, responsables d'eux-mêmes, et à s'intégrer dans divers processus. Cela contribue au « mieux vivre ensemble » et à la culture de paix localement. C'est une expérience interculturelle intéressante à plusieurs niveaux : les jeunes ont appris à vivre ensemble, garçons et filles, et ils expriment combien ils sont contents d'être Français, quelle que soit leur origine. Les jeunes parlent beaucoup de cette mobilité autour d'eux.

## 2ème TABLE-RONDE

### « TRAVAILLER ENSEMBLE : UN ENRICHISSEMENT POUR ICI ET LA-BAS ? »

- Collectivité et acteurs du territoire : Marc DESBUQUOIS, Adjoint au maire à la vie économique, à l'emploi, à la formation, chargé de la coopération Nord/Sud à la Ville d'Halluin avec l'association ELANS, et Saïd FELLAH, animateur de la MJC\_d'Halluin
- Réflexion de plusieurs collectivités pour travailler ensemble dans une même zone de coopération à l'étranger : Guy HANNEBIQUE, Directeur des partenariats internationaux et régionaux à la Région Nord-Pas de Calais, Mireille HINGREZ, Adjointe chargée des jumelages et de la coopération décentralisée à la Ville de Boulogne-Sur-Mer et Claude NICOLET, Adjoint au maire chargé de l'aide au développement, des relations internationales, des jumelages de Dunkerque

Animateur : Nicolas WIT, Directeur général adjoint de Cités-Unies France

Marc DEBUSQUOIS

Adjoint au maire à la vie économique, à l'emploi, à la formation, chargé de la coopération Nord/Sud à la Ville d'Halluin et membre de l'association Elans

La ville d'Halluin est en coopération avec Nkong-Zem au Cameroun. L'origine de cette coopération est une amitié entre un étudiant en médecine d'origine camerounaise et des personnalités d'Halluin. Cela a lancé les premières pistes de coopération.

La ville d'Halluin travaille avec trois partenaires : l'association Elans, la MJC et l'association camerounaise Tockem.

Elans apporte son concours pour la santé, le tourisme équitable et l'environnement. L'association a accompagné le projet de tourisme équitable en tant qu'outil de développement local, avec la création d'un lieu d'accueil. C'est une idée des partenaires camerounais pour valoriser le patrimoine local. Beaucoup d'Halluinois s'y rendent chaque année : ils s'ouvrent au monde et deviennent des ambassadeurs de la commune.

Pour la santé, il s'agit de l'appui à un plan de lutte contre la mortalité infantile. Elans a été missionnée par le Département du Nord pour porter et accompagner ce plan de lutte dans le département camerounais de la Ménoua, avec lequel il est en partenariat.

Le troisième volet concerne l'environnement. La ville d'Halluin a une compétence en matière de gestion des déchets, avec des partenaires comme l'usine d'incinération des déchets et Triselec. Cela nourrit les échanges et les réflexions avec les partenaires camerounais qui souhaitent mettre en place une gestion efficace des déchets.

Le quatrième volet, l'éducation, est porté par la MJC d'Halluin.

A la suite de leur engagement, les jeunes deviennent acteurs. Ils gagnent en assurance et en autonomie.

Saïd FELLAH

#### Animateur de la MJC d'Halluin

Notre coopération avec le Cameroun a commencé en 1995. Au début, nous travaillions avec une ONG sur l'emploi des jeunes. Puis l'association MJR a été créée là-bas, qui est ensuite devenue la MJC de Bafou.

Les actions engagées avec elle ont porté sur l'éducation et le développement (formations, bibliothèque, théâtre...), la collaboration inter-associative et l'aide au développement, via la création de la MJC. Il a ainsi été possible de mobiliser ici les jeunes autour d'un chantier là-bas : la construction de la MJC.

Des Camerounais sont venus à Halluin pour échanger sur le projet et sur l'animation. Après la construction, comment animer la MJC de Bafou ? Chaque année, des stagiaires français y vont pour travailler ensemble sur place.

La MJC de Bafou mène maintenant des actions dans les domaines de la lecture, des bibliothèques, du théâtre, de la musique, de l'informatique et du travail avec les femmes.

Le projet croisé « éducation » entre les écoles d'Halluin et de Nkong-Zem comporte un travail photographique et un travail écrit. Les élèves racontent de part et d'autre comment ils voient leur environnement. Beaucoup de jeunes d'Halluin souhaitent aller à Nkong-Zem.

Certains jeunes partis à l'étranger se réinvestissent ensuite à Halluin : trois d'entre eux ont ainsi intégré la Commission internationale de la MJC, un jeune rentré du Cameroun a créé au retour une association de sensibilisation des autres jeunes, et des jeunes partis au Maroc l'an dernier se mobilisent pour préparer un groupe et repartir cette année. Une dynamique est lancée.

Guy HANNEBIQUE

#### Directeur des partenariats internationaux et régionaux à la Région Nord-Pas de Calais

La Région Nord-Pas de Calais coopère à l'international depuis vingt ans. Les projets sont menés dans la durée, d'échelle à échelle, avec une volonté de réciprocité, et de concert avec les acteurs du Nord-Pas de Calais. Les coopérations sont à l'initiative des élus ou encouragées par des associations. La volonté du Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais, Monsieur PERCHERON, était de mettre le Nord-Pas de Calais en état de coopération - pas seulement les spécialistes, élus et techniciens, mais aussi les associations, les autres collectivités, les citoyens...

La volonté de travailler avec un pays du Maghreb se justifie par l'importance de la population concernée ici. Le partenariat avec le Maroc a été engagé il y a six ans, à la faveur du contexte d'ouverture politique promu par le roi Mohammed VI. Le Conseil régional avait recherché une région du Maroc ayant des caractéristiques similaires à la Région Nord-Pas de Calais. C'est le cas de la région de Doukkala Abda, finalement retenue comme partenaire : une zone rurale, un secteur minier,

un littoral et deux ports. La Ville et la Communauté d'agglomération de Boulogne-sur-Mer se sont engagées avec Safi, la Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque avec El Jadida. Dans les deux cas, cela s'est fait en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais. Par ailleurs, toujours à Safi, un projet d'école hôtelière est en cours, qui va mobiliser beaucoup d'acteurs de l'éducation d'ici et de là-bas.

En mai 2009, la Région Nord-Pas de Calais et son partenaire marocain ont organisé un forum associatif avec des structures engagées au Maroc dans l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), qui correspond à notre « politique de la ville ». Ce temps d'échange a rassemblé, du côté du Nord-Pas de Calais, cinq collectivités, six associations de coopération et douze associations du territoire.

D'autres coopérations sont menées, au Mali et au Sénégal notamment, avec beaucoup de convergences. Cela permet d'articuler nos compétences avec les programmes de développement intégré.

Nous faisons le vœu de pouvoir continuer longtemps ces partenariats de coopération, malgré les projets de réforme sur les compétences générales des collectivités et les difficultés des finances locales.

L'avenir est au renforcement des échanges en matière de coopération au sein de l'espace « neutre » offert par Lianes coopération.

Mireille HINGREZ

Adjointe chargée des jumelages et de la coopération décentralisée à la Ville de Boulogne-sur-Mer

Boulogne-sur-Mer a engagé la coopération avec Safi en novembre 2006. Les deux villes ont de grandes similitudes concernant l'art et l'histoire, les remparts, les ports. Trois axes ont été retenus : la culture, l'éducation et l'économie. Dans cette coopération, les partenaires de la ville de Boulogne-sur-Mer sont, localement, la bibliothèque, Nausicaa, les lycées et la chambre de commerce. Des entreprises ont également été emmenées à Safi.

Aujourd'hui la coopération est en veille car elle s'était engagée de manière trop institutionnelle. L'humain en était absent. Il fallait remettre les habitants en son cœur.

Le forum associatif organisé par la Région Nord-Pas de Calais a permis de rééquilibrer le projet. Des associations de Boulogne-sur-Mer ont ainsi rejoint la démarche, dont une association de quartier en rénovation urbaine et des citoyens.

Dans le cadre de la rénovation urbaine, la ville de Boulogne-sur-Mer a organisé des réunions pour que les citoyens s'approprient le débat sur l'aménagement des espaces ici. La problématique de la ville de Safi y a été présentée et la population boulonnaise a souhaité échanger sur les aménagements d'espaces verts et l'habitat avec les habitants de Safi.

Un autre projet a été initié par des jeunes qui avaient déjà mené un projet « départ en vacances » dans le cadre du dispositif *Bouge de là* de la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS).

Claude NICOLET

Adjoint au maire chargé de l'aide au développement, des relations internationales, des jumelages de Dunkerque

La Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque ont eu une démarche inverse. Les deux collectivités avaient commencé à travailler avec la Région Nord-Pas de Calais pour essayer de faire un « tir groupé » à Doukkala Abda. L'avancement a été stoppé pour des raisons politiques et institutionnelles.

La Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque ont choisi d'attendre que la situation marocaine devienne plus favorable, mais ont continué à subventionner des projets au Maroc - par exemple avec l'association AJS de Dunkerque, qui porte un projet d'échange de jeunes, avec l'Université du littoral ou avec l'Agence d'urbanisme de Dunkerque (AGUR).

La Communauté urbaine de Dunkerque accompagne ainsi la société civile en attendant de parvenir à un accord institutionnel avec la collectivité d'El Jadida. Des contacts sont pris, mais cela prend du temps.



### 3ème TABLE RONDE

#### « L'ACTION INTERNATIONALE : UN TREMPLIN POUR LES JEUNES ? »

- Ville du Portel - Laurent FEUTRY, Maire, et les jeunes Benjamin MERLIN, Joël COUVELARD, Jessie MAQUINGHEN, Vanessa MORALES
- Mission locale Sambre Avesnois - Dominique DELCROIX, Directeur
- STAJ Nord Artois, Service technique pour les activités de jeunesse - Eric BOUTELIER, animateur jeunesse

Animatrice : Rose-Anne BISIAUX, Directrice adjointe des relations internationales à la Communauté urbaine de Dunkerque et Présidente de l'Arricod

Rose-Anne BISIAUX

Directrice adjointe des relations internationales à la Communauté urbaine de Dunkerque et Présidente de l'Arricod

Créée en 1994, l'ARRICOD est une association de directeurs et responsables des relations internationales et de coopération décentralisée au sein des collectivités territoriales françaises.

Elle développe un réseau actif, lieu d'échanges et de réflexion, qui valorise l'expérience de chacun. Chaque année, elle organise un temps fort, son Université annuelle, qui connaît un succès grandissant et qui permet une rencontre entre les professionnels de l'international et des affaires européennes au sein des collectivités.

L'ARRICOD est reconnue et soutenue par les associations d'élus et de collectivités comme par le ministère des Affaires étrangères. Elle est associée aux grandes réflexions sur le développement des relations internationales des collectivités (coopération transfrontalière, européenne, de solidarité internationale, diplomatie des collectivités...) et des métiers qui en découlent.

L'ARRICOD est co-fondatrice et membre du comité de pilotage des Rencontres européennes des professionnels de l'international et des affaires européennes.

Laurent FEUTRY

Maire du Portel

La commune du Portel compte environ 10 000 habitants. C'est une commune pauvre, avec 1 contribuable pour 3 habitants, mais c'est aussi une commune très jeune : 30% de la population a moins de 20 ans.

Chaque année, la ville décide de travailler sur une thématique pour impliquer les services de la Ville, les associations, les habitants. En 2009, c'était l'Allemagne.

La jeunesse est peu mobile en Nord-Pas de Calais, notamment en matière de recherche d'emploi. La mobilité internationale des jeunes est apparue très

intéressante de ce point de vue. La municipalité a souhaité organiser des jumelages et ouvrir les citoyens à des réalités différentes.

En 1999, un médecin du Burkina Faso en vacances au Portel a rencontré la municipalité. Cette « rencontre humaine » est venue croiser la volonté municipale de s'ouvrir à l'international. Le jumelage avec Kawara au Burkina Faso s'est décidé ainsi. En 2000, une première délégation composée de quelques élus et de représentants de la commune du Portel s'est rendue là-bas et, en 2002, le conseil municipal a délibéré en faveur du jumelage. 2004 a été pour les Portelois une année africaine : élèves associations, particuliers, services municipaux ont participé à un appel à projets et à des manifestations festives et culturelles. Puis 2005 a vu la mise en place de liens pour apprendre à se connaître. La visite d'une délégation porteloise a permis de dégager avec le partenaire des axes de développement autour de l'éducation, l'eau et l'alimentation. Une dernière thématique, la santé, a permis la mise en place d'un centre de soins en partenariat avec les autorités locales.

En 2006, la municipalité a proposé à l'ensemble des jeunes un appel à projets autour de quatre axes : avec l'Allemagne, avec le Sri Lanka via une association, avec Kawara, et un projet sportif : l'ascension du Mont-blanc. Un groupe de jeunes s'est inscrit dans le projet avec Kawara. Un ou deux élus les ont accompagnés à chaque fois.

Il n'y a pas de service de relations internationales au sein de la municipalité. C'est une action transversale avec une forte implication de tous. Financièrement, le coût est très abordable malgré de faibles moyens.

Dominique DELCROIX

Directeur de la Mission locale Sambre-Avesnois

Une mission locale est une association qui s'adresse aux jeunes, et spécialement à ceux qui ont le moins d'opportunités ou qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle.

En 1995-1996, le projet associatif de la mission locale a retenu deux orientations majeures : la citoyenneté et la participation des jeunes d'une part, l'ouverture au monde des jeunes d'autre part. Au début des années 2000, une évaluation du dispositif de formation montrait qu'il fallait innover pour remotiver certains jeunes. Nous avons introduit une action collective forte incluant l'action humanitaire. En 2001, dans le cadre d'une formation, les jeunes ont organisé un premier séjour au Mali pour terminer la construction d'un dispensaire et d'une salle de classe. Depuis, quatre groupes de jeunes sont partis là-bas pour d'autres actions. Dernièrement un groupe est revenu d'un séjour à Madagascar.

En une dizaine d'années, la mission locale a mis au point une méthodologie. En effet, pour accompagner des jeunes il ne suffit pas de répondre à un appel à projet. On définit les bases d'un projet, on s'assure des partenariats puis on fait une offre de service en direction des publics que l'on a ciblés. Avec eux, on crée le groupe - qui comporte de 5 à 10 jeunes -, on construit le projet, et l'on organise le séjour ainsi que le retour. Ce qui compte le plus pour nous, c'est la préparation et le retour davantage que le séjour lui-même.

L'enjeu pour nous est d'inscrire notre démarche dans un projet territorial. Pour un jeune avec qui l'on a pu prendre le temps d'organiser un séjour, de vivre le séjour, de revenir et de le restituer, il est clair qu'il y a un « avant » et un « après ». Sa vie a changé : il a été déstabilisé positivement.

Depuis dix ans, plus de 50 jeunes ont pu participer de près ou de loin à ces séjours. En effet, on démarre à 10 jeunes mais il n'y en a que 4 ou 5 qui partent : au moment du départ, certains ont trouvé un emploi, certaines sont tombées enceintes... Mais on continue à contacter ces jeunes-là et ils restent toujours en relation avec le groupe.

Après ces séjours, on n'a plus du tout le même rapport avec ces jeunes. Ils viennent beaucoup plus facilement échanger avec nous. Cela leur a permis de faire un saut qualitatif et on les retrouve beaucoup plus sereins. Un jeune qui part pour un séjour en sensibilise 30 ou 40 autour de lui à son retour.

Eric BOUTELIER

Animateur jeunesse du STAJ Nord Artois - Service technique pour les activités de jeunesse

Le STAJ fait partie d'un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire présent sur le territoire français sur une dizaine de sites.

A Valenciennes, même si l'accompagnement des initiatives jeunesse ne concerne pas seulement l'international, nous avons quand même une majorité de projets internationaux - soit une vingtaine de projets à l'étranger par an. Nos accompagnements concernent tous les jeunes : des groupes d'étudiants, des jeunes en lien avec les centres sociaux, les clubs de prévention, les structures accueillant un public plus en difficulté.

Notre façon de travailler se base sur le long terme. Nous favorisons un accompagnement dans la durée, qui va de l'idée à la concrétisation sur le terrain à l'étranger, puis à l'évaluation, la restitution et l'après-projet. Cet accompagnement s'effectue soit dans les locaux du STAJ, soit dans les territoires de vie des jeunes, car se pose aussi le problème de leur mobilité. Nous nous appuyons sur le DRAPP (Dispositif régional d'appui aux porteurs de projets), animé par Lianes coopération, et sur d'autres formations initiées par Lianes coopération, et particulièrement le module « 1 2 3 partez ! ».

La dimension « voyage » est un peu la « carotte » qui permet de faire avancer les choses. Au retour, ces jeunes vont continuer à s'impliquer dans la restitution au niveau local pour valoriser et donner envie à d'autres. Il y a parfois création d'une association, où l'ambition des jeunes n'est plus de retourner à l'étranger mais bien d'agir ici.

Nous avons travaillé avec un groupe de jeunes de la maison de quartier de Valenciennes. Un premier projet au Maroc a été organisé il y a un an et demi. Ce groupe existe toujours et se retrouve notamment pour mettre en place des actions d'éducation au développement pendant la *Semaine de la solidarité internationale* du Valenciennois.

Il est intéressant que chacun puisse vivre une expérience comme celle-ci pour acquérir un regard un peu plus critique sur le monde dans lequel il vit, et pointer

des façons de faire ensemble qui soient un peu plus solidaires. Les jeunes gagnent aussi assurément en autonomie.

Les projets sont humbles et réalistes. Il peut s'agir de projets de développement ou de projets qui s'inscrivent dans une logique culturelle, comme la musique ou le théâtre. On accorde une grande importance aux rapports Nord-Sud et aux clichés. Si l'on se limite aux représentations habituelles, on sera réduit le plus souvent à des images misérabilistes ou conflictuelles. Dans la première phase du projet, il y a donc une préparation à la rencontre interculturelle pour que les jeunes intègrent le fait que, selon l'endroit où l'on se rend, on va rencontrer des gens qui ont un scénario de l'humain différent du nôtre. Nous mettons aussi tout en œuvre pour ponctuer les phases de préparation de rencontres avec des associations de migrants ou d'étudiants originaires du pays.

La phase de bilan est particulièrement intéressante. Les jeunes font assez souvent un montage vidéo avant le séjour puis pendant toute la durée du voyage. Au retour, ils se rendent compte de l'évolution de leur perception.

## 4ème TABLE RONDE

### « TRAVAILLER ENSEMBLE : COMPLEMENTARITES ET PARTENARIATS POSSIBLES ? »

- La structure intercommunale : Lille Métropole communauté urbaine : démarche de coordination pour la *Semaine de la solidarité internationale* - Vincent LEDOUX, Vice-président de Lille Métropole communauté urbaine
- La structure technique : Communauté d'agglomération de Saint-Omer, représentée par l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer - Franck MERELLE, directeur, et Nicolas ROCHAS, Chargé des études observatoires/SIG/coopération internationale
- Le réseau régional : Lianes Coopération - François DERISBOURG, chargé de mission

Animatrice : Rose-Anne BISIAUX, Directrice adjointe des relations internationales à la Communauté urbaine de Dunkerque et Présidente de l'Arricod

Vincent LEDOUX

#### Vice-président de Lille Métropole Communauté urbaine

La Communauté urbaine de Lille, en tant qu'établissement de coopération intercommunale rassemblant 87 communes, mais aussi en tant que métropole-capitale régionale, est fortement engagée à l'international. Une nouvelle stratégie des relations européennes et internationales de Lille Métropole a d'ailleurs fait l'objet d'une délibération-cadre du Conseil de Communauté le 6 novembre 2009. Cette nouvelle stratégie exprime tout d'abord l'ambition humaniste et la vision du monde que la Communauté urbaine veut porter. Il s'agit pour nous de répondre à deux enjeux :

- L'enjeu de la nouvelle gouvernance communautaire souhaitée par Martine Aubry, qui nécessite davantage de débat avec les acteurs-clés et avec nos partenaires. Une nouvelle gouvernance se met également en place avec les communes : c'est ce qu'on appelle la démarche des « contrats de territoire ». Nous avons besoin de plus de concertation, plus de coordination entre nous.
- L'enjeu du contexte international, qui a considérablement évolué. Du fait de l'approfondissement et de l'élargissement de l'Union européenne, nous ne vivons plus dans la même Europe qu'il y a quelques années. L'Europe est un espace de paix et de coopération, mais c'est loin d'être le cas dans d'autres parties du monde. Lille Métropole n'est pas isolée, elle est confrontée à des défis mondiaux : défis d'ordres économiques, écologiques...

#### 1) Positionnement géographique de Lille Métropole en Europe et dans le monde

Lille Métropole se situe au cœur d'un rayon de 350 km autour de Lille : nous sommes au cœur du quadrilatère Paris-Londres-Rotterdam-Cologne, avec un positionnement géographique exceptionnel :

- Transfrontalier : l'Eurométropole compte deux millions d'habitants. L'Aire Métropolitaine représente 3,5 millions d'habitants, avec nos spécificités : binationale, bilingue et multiculturelle.
- Au cœur de l'Europe du Nord-Ouest : un des espaces les plus denses et les plus riches de la planète, mais aussi une zone de coopération territoriale européenne (programme INTERREG IV B).
- Lille Métropole est aussi amenée à jouer un rôle dans la relation entre l'Europe et la Méditerranée. Nous savons que cette relation est très fortement inégale puisque les écarts de richesse vont de 1 à 10 entre la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée, qui connaît des flux migratoires parmi les plus importants de la planète. Pour ce qui nous concerne, et cela doit évidemment compter dans notre stratégie de relations internationales, près de 40% (39,8) de la population immigrée de la métropole est originaire du Maghreb. L'espace méditerranéen, c'est aussi une zone de fractures qui concentre de nombreux « points de friction » autour de conflits aussi tragiques que la question israélo-palestinienne. Lille Métropole doit véritablement prendre toute sa place dans le développement de partenariats euro-méditerranéens.
- Lille Métropole est enfin en lien avec l'Afrique subsaharienne du fait d'une proximité géographique, de liens historiques forts avec l'Afrique francophone et de la présence sur notre territoire d'habitants originaires de ces régions. On ne s'étendra pas sur les chiffres du sous-développement concernant aussi bien la malnutrition, l'accès à l'eau ou l'enseignement, etc., mais il faut quand même avoir bien conscience que l'année 2009 a été marquée par un triste record : 1,02 milliard de personnes souffrent de la faim, et ce qui est clair pour chacun c'est l'impératif de solidarité internationale qui doit être un objectif fort de notre action.

## 2) Comment agir ? Quelques principes pour une action partenariale

Un des enjeux de notre nouvelle stratégie est de travailler davantage avec notre territoire, avec ses acteurs économiques, ses acteurs universitaires, ses acteurs institutionnels, notamment les autres collectivités locales. Nous avons donc voulu nous intéresser à leurs relations européennes et internationales pour mieux comprendre leurs réalités et leur stratégie. Quelques éléments :

- 42 communes ont des jumelages, et 121 villes étrangères sont concernées, principalement en Europe et en particulier en Rhénanie du Nord/Wesphalie, mais aussi au Royaume-Uni, en Belgique et en Pologne.
- Au niveau régional, 74% des 179 100 immigrés sont originaires de 6 pays : Algérie, Maroc, Belgique, Italie, Portugal, Pologne, et la moitié d'entre eux vit dans la Métropole.

- Les pays cibles économiquement pour les entreprises régionales sont d'abord la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine... puis apparaissent également le Maroc, la Pologne, l'Algérie.
- 57% des 7 487 étudiants étrangers accueillis par nos universités et établissements d'enseignement supérieur viennent d'Afrique, principalement du Maroc et d'Algérie, et le pourcentage d'étudiants asiatiques progresse constamment.
- Enfin, les associations sont des acteurs très importants en matière de coopération et de solidarité internationale, et le territoire métropolitain abrite un réseau de plusieurs centaines d'associations intervenant dans ce domaine.

(Cette géographie d'intervention est volontairement réduite à des pays bien identifiés autour des cinq espaces suivants :

- Eurométropole et Aire métropolitaine
- Europe du Nord-Ouest : Allemagne (Rhénanie du Nord/Westphalie), Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni
- Europe centrale et orientale : Pologne
- Méditerranée : Algérie, Maroc, Territoires palestiniens, Turquie, Israël
- Afrique subsaharienne : Burkina-Faso, Mali, Sénégal)

Lille Métropole doit au fond contribuer à répondre à trois grandes questions :

- L'interculturel et le « vivre ensemble » ici
- Le rayonnement et l'attractivité
- Le co-développement durable

C'est autour de ces trois questions que nous avons bâti nos objectifs stratégiques. Pour que la présentation de cette stratégie soit complète et pour mieux comprendre les actions concrètes qui en découlent, nous avons voulu nous concentrer sur trois axes :

- **Axe 1 : Renforcer l'image et le positionnement à l'international de Lille Métropole.** Il s'agira par exemple d'accompagner le développement et le rayonnement de l'Eurométropole et de l'Aire Métropolitaine, de développer des alliances stratégiques avec des villes comme Gand, Anvers, Bruxelles...
- **Axe 2 : Contribuer à internationaliser l'« esprit » Lille Métropole : l'art de vivre ensemble.** Il faut affirmer Lille Métropole comme un territoire de référence pour l'aménagement, l'urbanisme, l'architecture, comme un lieu d'accueil de grands événements internationaux, comme un lieu de débat en s'impliquant dans les réflexions aux niveaux régional, national, européen pour la promotion de la paix, le dialogue Nord/Sud et les grandes questions de notre temps. Nous devons aussi développer une culture transfrontalière, européenne et internationale partagée.
- **Axe 3 : Faire de Lille Métropole, de ses communes et de ses habitants des acteurs solidaires et responsables pour un monde durable.** Nous devons contribuer aux échanges mondiaux sur le développement durable, mettre notre expertise au service des villes des pays émergents et en

développement, contribuer dans nos domaines de compétence à des coopérations décentralisées concertées associant d'autres communes, des acteurs du territoire, des partenaires comme la Région ou le Département, soutenir leurs initiatives de solidarité internationale.

### 3) *Semaine de la solidarité internationale* : un événement mobilisateur

La *Semaine de la solidarité internationale* est un événement national destiné à sensibiliser le grand public à la solidarité internationale et aux questions d'aide au développement dans les pays « les moins avancés ». Chaque année, des collectivités locales et associations développent dans ce cadre des manifestations de sensibilisation : expositions, rencontres, événements festifs...

En 2009, Lille Métropole a souhaité fédérer ce grand rendez-vous de la connaissance et de la fraternité qui constitue un enjeu socio-culturel crucial et prometteur, et aussi une véritable facette de l'art de vivre métropolitain.

Concrètement, Lille Métropole a accompagné la participation des communes du territoire. 17 villes se sont engagées dans cet événement métropolitain : Bondues, Bouvines, Halluin, Hellemmes, Lambersart, Lezennes, Lille, Linselles, Lompret, Marcq-en-Baroeul, Neuville-en-Ferrain, Ronchin, Roncq, Roubaix, Sainghin-en-Mélantois, Villeneuve d'Ascq et Wattrelos. Le travail de coordination a permis une programmation présentant une centaine de rendez-vous sur la métropole : expositions, conférences, témoignages, projections, pièces de théâtre, marchés solidaires, repas équitables...

Lille Métropole a joué un rôle mobilisateur en fédérant les actions communales, par l'édition de supports de communication (programmes, affiches et logo) et le soutien financier à la campagne Alimenterre organisée par l'association Cap Solidarité, pour la tenue de deux festivals intercommunaux à l'attention du grand public et des scolaires :

- Festival *Métropole lilloise* avec les communes de Lille, Villeneuve d'Ascq, Marcq-en-Baroeul
- Festival « vallée de la Lys » avec les communes de Bondues, Linselles, Roncq et Halluin

Quelle plus-value pour les communes ? Plusieurs communes de la métropole, dont Lille, étaient déjà engagées depuis plusieurs années dans l'organisation d'événements lors de cette *Semaine de la solidarité internationale*, en lien avec les acteurs de leur territoire. Certaines villes de la métropole n'avaient par contre jamais eu l'occasion de participer à cet événement. Lille Métropole les a accompagnées en leur apportant des informations sur cette Semaine, ses valeurs (la charte) et les possibilités de partenariats et de mutualisation avec d'autres communes (ex. du festival Alimenterre).

Un comité de pilotage s'est réuni tous les mois depuis avril, permettant aux élus et techniciens des communes présentes d'engager une réflexion collective sur le sens de notre action et les possibilités d'agir concrètement, dans le respect des convictions de chacun. Enfin, d'une manière très pratique, ce comité de pilotage a permis le montage d'un programme d'événements métropolitains.

Les principaux bénéficiaires de l'intervention intercommunale ont été :



- de mener une action concrète sur notre territoire au bénéfice des communes et de leurs habitants ;
- de mettre en œuvre une démarche d'accompagnement structurante et prometteuse auprès des communes volontaires, en lien avec la nouvelle stratégie des relations internationales.

Notre prochain défi sera bien évidemment d'associer nos partenaires belges pour la 1<sup>ère</sup> *Semaine de la solidarité internationale* de l'Eurométropole en 2010 ! Ce type d'événement est catalyseur et permet d'avancer sur le chantier de la concertation avec les communes de notre euro-territoire. C'est en quelque sorte l'embryon du futur réseau des communes à l'international de la métropole, que nous allons officialiser dans les mois à venir.

Voilà, très rapidement présentée, cette nouvelle démarche de partenariat à l'international avec nos communes.

Franck MERELLE

Directeur de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer

La communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO) compte 67 000 habitants pour 19 communes, dont les principales sont Saint-Omer, Longuenesse et Arques.

En 2008, les élus de la communauté d'agglomération de Saint-Omer ont souhaité s'ouvrir à l'international en relation avec l'agence d'urbanisme de Saint-Omer. C'est par la réponse de l'agence d'urbanisme à un appel à partenariat avec la ville de Lalo, au Bénin, que la décision a été prise de s'engager dans une coopération décentralisée.

La première réunion avec les élus béninois a eu lieu en juin 2008. En février 2009, une première délégation s'est rendue chez nos partenaires. Cette mission a permis de travailler sur deux projets. Le premier est un projet urbain en relation avec l'agence d'urbanisme, où la CASO vient en appui institutionnel sur l'aménagement du territoire. Le deuxième repose sur une compétence de la communauté d'agglomération, à savoir l'adduction d'eau potable.

En 2009, une délégation béninoise est venue signer la convention pluriannuelle de coopération 2010-2012.

Au lancement de cette coopération, beaucoup d'élus communautaires pouvaient mettre en avant qu'il y avait aussi la crise ici, dans nos territoires. Mais avec le recul, et au vu du film réalisé sur les actions de coopération, ils se sont rendu compte de ce qu'ils avaient pu amener là-bas sans pour autant avoir un budget très important. Ils ont également compris que c'était pour eux une façon positive de pouvoir participer et aider des personnes en Afrique.

Nicolas ROCHAS

Chargé des études observatoires/SIG/coopération internationale de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région de Saint-Omer

Le préalable à toute démarche de coopération décentralisée est la volonté politique. La CASO a eu depuis le début un élu très mobilisé et très sensible aux questions de solidarité internationale. Il n'y avait pas l'unanimité des élus au démarrage de cette coopération, mais après un an et demi, au vu du bilan du travail réalisé avec peu de moyens, les projets ont été considérés comme utiles et efficaces. Les enjeux sanitaires derrière la problématique de l'eau ont sensibilisé la majorité des élus.

Les agences d'urbanisme sont des structures associatives créées par et pour les collectivités. Il y a deux axes de coopération pour nos actions engagées.

Le premier est l'aménagement du territoire, avec la mise en place d'un outil d'aide à la décision, notamment en termes de cartographie, où l'agence d'urbanisme intervient directement.

L'agence d'urbanisme a fait le tour des arrondissements de Lalo et, avec son partenaire, a retenu l'eau comme problème majeur pour tous. C'est le deuxième axe. Le territoire de Lalo a de l'eau mais la collectivité ne sait pas comment la gérer, la stocker et l'acheminer. Derrière cela, il y a de grandes problématiques sanitaires liées au développement de maladies. Mais il y a aussi des enjeux économiques pour le développement agricole et des problématiques sociales pour l'accès à l'eau potable.

L'agence d'urbanisme est l'opérateur de cette coopération pour l'ensemble des actions. Mais dans le domaine de l'eau, où l'agence n'a pas la compétence, c'est la CASO, avec sa longue expérience en matière d'eau et d'assainissement et des techniciens professionnels sur lesquels s'appuyer, qui a porté ce projet. Nous avons aussi sollicité la Communauté urbaine du Grand Lyon qui s'associe pour le financement du réseau d'adduction d'eau potable. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a apporté un appui financier et en termes d'ingénierie. Le Département du Pas-de-Calais a aussi été sollicité pour ce projet. Enfin la commune de Lalo apporte sa contribution financière à ce partenariat.

Dans sa coopération avec Lalo, la communauté d'agglomération de Saint-Omer n'apporte pas forcément des moyens financiers, mais du temps consacré à des réunions permettant d'échanger, concevoir et suivre les projets.

L'idée pour les années à venir serait de créer une synergie avec les autres intercommunalités constituant le pays de Saint-Omer. Nous avons un volet de sensibilisation et communication vers la population, avec des conférences de presse, dans le cadre notamment de la *Semaine de la solidarité internationale*. Le pays de Saint-Omer, par le biais de son conseil de développement, pourra aussi communiquer en direction de la population.

L'agence d'urbanisme de Saint-Omer a par ailleurs été sollicitée par la Région Nord-Pas de Calais et par une association qui met en œuvre un projet à Kayes dans le cadre de la coopération régionale. Par son expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'agence d'urbanisme va apporter sa contribution à la réflexion pour la création d'une agence d'urbanisme sur place.

François DERISBOURG

Chargé de mission au sein du réseau régional Lianes Coopération

La coopération décentralisée peut être un levier pour les territoires en Nord-Pas de Calais. Le développement de partenariats de coopération décentralisée offre l'opportunité de rassembler les différents acteurs d'un même territoire : les associations, les établissements socioculturels, scolaires, universitaires, sanitaires, les institutions, les cliniques et les hôpitaux, les organisations socioprofessionnelles et consulaires, les entreprises...

La coopération décentralisée peut encourager la citoyenneté, favoriser l'ouverture sur le monde, la prise de conscience des enjeux pour l'avenir de la planète. Elle permet aux jeunes ou adultes issus des migrations de lier les pans d'une culture plurielle, mais aussi de reconnaître des populations parfois marginalisées.

Elle peut dynamiser le territoire. La conduite de projets de coopération décentralisée donne l'opportunité de créer davantage de liens avec les citoyens. Elle favorise une animation locale et associative, renforce le sentiment d'identité et d'appartenance à un territoire auprès des élus, des techniciens et des acteurs.

Elle peut valoriser les potentialités du territoire. La mise en exergue des compétences des acteurs et la participation à de nouveaux réseaux régionaux, nationaux et internationaux valorisent les potentialités économiques, culturelles et touristiques du territoire.

Enfin la coopération décentralisée permet de concrétiser le développement durable. A l'échelle des enjeux planétaires, la coopération décentralisée favorise le renforcement de la démocratie locale, l'engagement responsable et pacifiste pour une mondialisation citoyenne, l'acte de solidarité internationale pour des situations d'urgence ou de développement.

Un nombre croissant de collectivités du Nord-Pas de Calais s'engage dans la coopération décentralisée. De tailles et de niveaux différents, chacune progresse à sa mesure et selon ses aspirations. Il s'agit notamment des villes de Boulogne-sur-Mer, Calais, Douai, Dunkerque, Halluin, Le Portel, Lille, Maubeuge, Neuville-en-Ferrain, Roubaix, Saint-Laurent-Blangy, Villeneuve d'Ascq, de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent, de la Communauté d'agglomération de Saint-Omer, de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de la Communauté urbaine de Dunkerque, de Lille Métropole communauté urbaine, des Départements du Nord et du Pas-de-Calais, de la Région Nord-Pas de Calais (la liste n'est pas exhaustive). Lianes coopération a recensé 29 collectivités engagées en coopération, dont 7 par le biais d'une délégation à une association de jumelage. Géographiquement, elles sont réparties comme suit :

- Burkina Faso, Sénégal (7 partenariats)
- Maroc (6)
- Mali (5)
- Algérie (3)
- Bénin, Brésil, Cameroun, Madagascar, Palestine (2)
- Chine, Cuba, Guinée, Israël, Togo (1)

Lianes coopération peut accompagner les collectivités territoriales dans leur engagement en coopération décentralisée. Elle peut leur apporter de l'information et de la mise en réseau pour préciser le sens et les enjeux de la coopération : comment allier à la fois solidarité et réciprocité, comment se situer par rapport à

la décentralisation au Sud et à l'appui institutionnel, comment appréhender la coopération de territoire à territoire (avec l'ensemble des acteurs des deux territoires) et comment s'engager selon l'identité de son territoire (portuaire, minier...), selon ses compétences ou celles des acteurs de son territoire.

Lianes coopération peut travailler avec la collectivité sur les avantages et inconvénients, pour elle, des différents modes d'organisation (coopération directe / passant par des opérateurs / déléguée à une association de jumelage), et la mettre en réseau avec d'autres collectivités suivant les cas de figure. Travaillant avec tous types d'acteurs, Lianes coopération peut aussi fournir un accompagnement sur la place des partenaires de la collectivité : associations, établissements scolaires et universitaires...

Pour Lianes coopération, viser la coopération de territoire à territoire avec l'ensemble des acteurs permet de valoriser les compétences, créer une dynamique d'échange, donner davantage de légitimité à l'engagement de la collectivité.

Lianes coopération peut aider la collectivité à identifier les autres acteurs de son territoire grâce à sa base de données qui recense 2 000 acteurs (avec leur statut, projets, coordonnées...), organiser une réunion publique autour de la solidarité internationale ou du projet de coopération, faire le lien avec les universités pour organiser des stages de diagnostic de territoire, proposer des formations (budget, conception de projet, interculturel...) et accompagner l'organisation de la *Semaine de la solidarité internationale* avec les acteurs.

Lianes coopération peut aussi faciliter l'échange avec d'autres collectivités. Elle dispose en effet d'une base de données, présente l'action d'une trentaine de collectivités territoriales, organise des rendez-vous entre deux collectivités et des groupes-pays d'échange d'expériences.

En lien avec d'autres réseaux et des structures ressources nationales, Lianes coopération peut orienter ou chercher l'information : Programme Solidarité eau (pS-Eau) / projet eau / loi Oudin / Cités-Unies France (notamment avec les groupes de travail développement durable, tourisme, jeunesse) / autres collectivités (par exemple Halluin et Bailleul pour le tourisme solidaire).

Enfin, nous pouvons effectuer des recherches de conventions de partenariat, d'orientation pour des conseils sur les financements européens, de documents (actes de colloques sur les projets dans le domaine de l'eau, etc.).

Antoine JOLY

Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère des Affaires étrangères et européennes

La Délégation pour l'action extérieure des collectivités (DAECL) a été créée en 1983, après les lois de décentralisation, par un Lillois, Monsieur Pierre MAUROY, alors premier ministre. Plus récemment, avec les lois Oudin et Thiollière, le législateur a permis aux collectivités d'agir en coopération dans un cadre juridique et sécurisant.

Certains clichés ont été évoqués ce matin : la coopération décentralisée serait très bien, et celle des Etats le serait beaucoup moins. Il y a là une notion de *small is beautiful*. C'est vrai que la coopération bilatérale est parfois obligée d'intégrer des considérations politiques qui ne sont pas toujours très heureuses, mais elle permet à des centaines de milliers d'enfants de pouvoir accéder à l'eau, à l'éducation, à la santé.

Il a aussi été question des visas. Cette question n'est pas simple, y compris pour les services consulaires du ministère des Affaires étrangères et européennes, qui doivent permettre les déplacements mais, en même temps, appliquer une politique d'immigration qui fait que l'on est très attentifs à ces déplacements. Ce n'est pas impossible. Je crois que la solution est d'anticiper le plus possible pour donner très tôt aux services consulaires les informations les plus fiables possibles, pour des déplacements les mieux encadrés possibles. C'est une question qui est récurrente et l'on en a conscience. On va fêter l'année prochaine l'indépendance de quatorze pays africains et je sais qu'une réflexion est en cours pour que l'on essaie à cette occasion de trouver des solutions permettant une délivrance plus facile des visas dès lors qu'ils s'intègrent dans des projets - en particulier des projets universitaires ou des projets d'échanges comme ceux que porte la coopération décentralisée.

Je voudrais aussi féliciter Lianes coopération d'avoir organisé cette journée et de l'avoir fait sur cette thématique. Nous sommes dans une période de crise : crise économique, crise financière. Ces périodes de crise comportent souvent un risque de repli sur soi alors qu'elles devraient au contraire nous conduire à considérer que les solutions passent plutôt par une ouverture sur l'extérieur. Il est important dans cette période de crise d'avoir une réflexion sur les raisons d'agir à l'international.

Sans vouloir être trop technique, il y a un peu un paradoxe. La loi Thiollière de 2007 a supprimé l'intérêt local pour justifier la coopération internationale des collectivités territoriales. En effet il y avait toujours un risque de recours. Il y a eu quelquefois des attaques contre la coopération internationale des collectivités locales, estimant que cette celle-ci ne servait pas la collectivité : aider à construire un collège au Burkina Faso n'aide pas les collégiens des Deux-Sèvres, former les pompiers de Madagascar n'aide pas les pompiers des deux Sèvres... Je cite les deux Sèvres car il y a eu effectivement un recours dans ce département. Nous avons supprimé l'intérêt local pour éviter ces difficultés. Mais en même temps les collectivités territoriales, compte tenu de leur situation, des difficultés économiques, construisent leur coopération internationale en s'appuyant de plus en plus sur l'intérêt de leur population. C'est donc intéressant qu'il puisse y avoir un débat sur ce qu'est la coopération internationale pour le territoire et pour ses habitants.

Les actions de coopération menées par les collectivités territoriales comportent deux versants : un versant intérieur et un versant international.

**Le versant international** intéresse beaucoup le ministère des Affaires étrangères et européennes, et l'intérêt local y est évident. Il recouvre le champ « solidarité, citoyenneté, respect », qui invite à aller vers les autres, à aider les autres. Il est porteur de valeurs qui sont extrêmement importantes pour notre pays et qu'il est aussi important de faire porter à l'échelon local. Il y a autre chose que je voudrais évoquer sur ce versant international, c'est le fait que le développement dans les pays du Sud passera par un développement territorial, avec un ancrage territorial. C'est là que l'on peut revenir sur la politique de coopération bilatérale et sur l'action des collectivités territoriales. On voit bien que l'empilement des politiques sectorielles (dans les domaines de l'eau, de l'alimentation, de l'agriculture et même des changements climatiques) n'obtient pas tous les effets escomptés si ces politiques n'ont pas un ancrage territorial, s'il n'y a pas effectivement dans les territoires des responsables qui mobilisent cette aide pour, concrètement, la faire rentrer dans une dynamique de développement. J'ajouterai que le développement dans les pays du Sud ne peut pas être simplement une aide venant du haut et descendant vers le bas.

On a dit que la ville africaine ne pourrait pas être une « ville héritée ». Cela veut dire que la ville africaine doit d'abord être une ville conçue, construite, développée à partir des atouts de l'histoire, de la stratégie des acteurs de ce territoire africain. On retrouve là l'intérêt de la coopération décentralisée, qui est un échange à égalité entre des autorités du Nord qui ont cette expérience de dynamique territoriale, et puis des élus du Sud qui souhaitent mettre en place cette dynamique en s'appuyant aussi sur les atouts endogènes de ce territoire.

Je reste sur le versant international pour montrer que l'intérêt bien compris des collectivités est toujours là : mondialisation, globalisation, enjeux globaux. Pour répondre aux enjeux, il y a nécessairement un dialogue entre le local et le mondial, d'où l'importance de cette action des autorités locales. Les décisions prises par les Etats au sommet de Copenhague sur le changement climatique, par exemple, vont être portées par les villes, les régions. Aujourd'hui, pour agir au niveau international, on ne peut pas faire l'impasse sur les territoires, ni sur la responsabilité de plus en plus grande que doivent avoir les autorités locales pour permettre à ces grands enjeux de recevoir une réponse efficace.

**Le versant intérieur** est celui dont il a le plus été question ici. L'ouverture à l'international est nécessaire pour les jeunes. Se confronter à la réalité du monde est un bagage indispensable. Lille a été capitale européenne de la culture. Aujourd'hui, on ne peut plus imaginer un pôle culturel sur un territoire sans qu'il y ait cette ouverture à l'international. On a évoqué aussi les enjeux économiques : les entreprises aujourd'hui ont la nécessité de se projeter à l'international. Tout cela mérite un accompagnement. Je cite quelques-uns des acteurs des territoires : les jeunes, les entreprises, les acteurs de la culture, les milieux scolaires, les associations... Tous sont en demande d'accompagnement. L'Etat peut faire des choses, mais cette proximité qu'ont les collectivités territoriales est irremplaçable pour les acteurs.

Je citerais l'exemple de la région Bretagne, qui a construit un partenariat sur le coton équitable au Burkina Faso et au Mali. Pour construire cette filière de coton équitable et donc aider les producteurs de coton, il fallait créer une niche

permettant de garantir des prix qui ne sont pas les prix du coton aujourd'hui. Pour cela, il fallait avoir l'assurance d'un débouché. Le conseiller régional qui suivait ce dossier connaissait l'entreprise de textile Armor lux - qui produit les uniformes des postiers notamment. Or cette entreprise souhaitait développer une commercialisation sur le commerce équitable. L'élus breton s'est donc assuré de l'achat d'un certain tonnage de coton par cette entreprise. Ce rapprochement avec des entreprises de Bretagne serait difficile à mettre en œuvre par le ministère ou même l'AFD. Les collectivités territoriales ont la connaissance de leur tissu local d'entreprises.

Autre point sur ce versant intérieur : il s'agit de tout ce qui tourne autour de l'intégration, de la politique de socialisation de jeunes qui sont en difficulté et des problèmes de communautés. Les communautés françaises originaires du Maroc, d'Algérie, du Mali etc., sont aussi en attente d'une réponse de la part des collectivités territoriales sur une reconnaissance de leur histoire. Une frange de jeunes issus de l'immigration aurait intérêt à participer à des politiques de coopération dans leur pays d'origine car cela ouvre les yeux des deux côtés. Le maire de Cergy expliquait que le fait de mener une coopération avec l'Algérie était pour lui non pas une action internationale, mais une action correspondant à une attente et aux besoins d'un certain nombre de jeunes de ces quartiers, et beaucoup d'élus disent la même chose.

Les collectivités territoriales s'intéressent à la coopération décentralisée avec la Palestine - région du monde où Dunkerque est très en pointe puisque c'est l'adjoint au maire Claude Nicolet qui préside le réseau de coopération décentralisée en Palestine. Le conflit vécu par la Palestine est fortement ressenti en France puisqu'il y a des communautés musulmanes, des communautés maghrébines très sensibles à cette situation et aux conséquences que cela peut avoir. Faire une coopération en Palestine est donc une manière de répondre à une attente et de montrer que nous avons une volonté d'aider et de participer à la résolution d'un conflit qui ne relève pas uniquement de problèmes géopolitiques. Un élu français ne peut pas se désintéresser de cette question - et pas uniquement parce qu'il est pour la paix et le respect des autres, mais aussi parce que cela a des conséquences sur son propre territoire.

Nous avons fait un sondage sur l'aide au développement, où l'on s'aperçoit que 70% des Français sont favorables à l'aide au développement. Ils le sont sans doute grâce à la coopération décentralisée car le citoyen la voit, elle donne des résultats concrets, elle est dans les relations humaines entre les personnes. Il y a donc une forte attente des citoyens français, à laquelle les collectivités territoriales peuvent répondre.

Le ministère des Affaires étrangères et européennes soutient la coopération décentralisée. Il soutient également les réseaux comme Lianes coopération, puisque nous avons un partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais et que nous cofinançons Lianes coopération. C'est pour ces mêmes raisons que le ministère des Affaires étrangères et européennes soutient la coopération de la ville de Lille avec Saint-Louis du Sénégal, de Dunkerque avec les territoires palestiniens, et d'autres encore.

## Conclusions des travaux par Luc DE RONNE, Président de Lianes coopération

Il m'appartient de clore cette journée intitulée « Coopération internationale des collectivités : quels atouts pour vos territoires ? » et d'ouvrir quelques perspectives sur les réflexions que Lianes coopération mène aujourd'hui.

Lianes coopération va fêter ses dix ans et c'est une étape de son développement. Le paysage évolue, notamment avec l'arrivée du DRAPP, le Dispositif régional d'appui aux porteurs de projets.

J'ai relevé quatre points importants dans cette journée :

- **Le premier est la problématique du public.** On a parlé des jeunes, des jeunes en difficulté, des migrants... Nous en sommes presque à faire de la coopération internationale un outil pseudo-thérapeutique de réinsertion sociale pour des personnes effectivement en souffrance sur nos territoires - pour des raisons personnelles ou des raisons liées à notre histoire partagée. J'ai donc envie de dire qu'il faut se préserver de segmenter les publics car la vocation du réseau régional est de décroiser.
- **Le deuxième point concerne la mobilisation des élus.** Plusieurs démarches ont été partagées aujourd'hui. On peut s'appuyer sur des associations, animer un service de coopération avec des techniciens, avoir un service technique à qui confier une mission d'appui... On peut aussi avoir des missions transversales. Nous avons également vu que l'approche humaine et la dimension institutionnelle et politique pouvaient être différentes. La coopération reste un exercice politique complexe, et il est important de ne pas trop séparer ces deux dimensions si l'on veut asseoir des politiques de coopération solides.
- **Le troisième point est la réciprocité.** Elle est effectivement considérée par les partenaires financiers et par les porteurs de projets, mais cela reste très complexe.
- **Le quatrième point concerne l'évaluation.** Quels sont les résultats, les effets de nos actions ? Nous devons nous attacher à mieux considérer l'évaluation de l'ensemble de nos actions, quelle que soit leur dimension.

Cette année 2010, nous allons poursuivre les temps de rencontre entre acteurs, notamment avec les « petits-déjeuners adhérents » organisés de façon décentralisée. Nous allons également enrichir l'offre de formation en région en direction de l'ensemble des acteurs. Nous allons enfin développer une démarche de recherche-action dans les relations internationales, en ouvrant la réflexion à d'autres acteurs que ceux de la solidarité internationale.